

ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Voies navigables

Question écrite n° 2997

Texte de la question

Connaissant les difficultes structurelles que rencontrent les transports fluviaux, et particulierement l'artisanat batelier, M Jean Guigne demande a M le secretaire d'Etat aupres du ministre des transports et de la mer, charge des transports routiers et fluviaux, s'il ne serait pas souhaitable de mettre en oeuvre un plan de remise en etat du balisage radar sur la Seine, et singulierement en aval de Paris. En effet, cette mesure serait en tous points preferable aux dispositions actuelles qui consistent dans l'envoi periodique, par les services de la navigation, d'avis a la batellerie l'informant de la progressive mise « hors service » de ces aides a la navigation, et invitant les usagers a naviguer avec prudence pour tenir compte de leur disparition.

Texte de la réponse

Reponse. - Le balisage radar sur la Seine fait l'objet d'une campagne annuelle de remplacement de bouees endommagees supportant les echos radar. Mais cette annee les crues du printemps ont ete particulierement devastatrices et les contraintes budgetaires n'ont pas permis de degager, aussi rapidement qu'il eut ete souhaitable, les credits necessaires pour pallier les degats causes par ces crues. Des le debut de l'annee prochaine un credit complementaire de 250 000 francs sera mis en place en vue de remedier a cette situation.

Données clés

Auteur : M. Guigne Jean
Circonscription : - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 2997
Rubrique : Transports fluviaux

Ministère interrogé : transports routiers et fluviaux Ministère attributaire : transports routiers et fluviaux

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 26 septembre 1988, page 2646